

Info

Bulletin

www.musee-armee.ch

VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associazioni dal museum svizzer da l'armada



N° 1/09



Invitation

Invitation à la 31^e assemblée ordinaire des membres,
le samedi 25 avril 2009 à 10h15 à Berthoud

- Invitation (3)
- Rapport annuel 2008 (5)
- Comptes, bilan, budget (11)
- Cuisines roulantes, cuisines de campagne et fourgons de cuisine (14)

Assemblée des membres de la VSAM, le 25 avril 2009 à 10 h 15, Berthoud, ex-PAA, cantonnement de la troupe

Déplacement en voiture

Autoroute A1, sortie n° 39, Kirchberg

A partir de Kirchberg, suivre les indicateurs BGL 5

Route principale n° 23, direction Berthoud (Burgdorf) – Langnau

A Berthoud (Burgdorf), obliquer à gauche en dessous du château, direction Heimiswil

Après le pont sur l'Emme, à droite vers le cantonnement de la troupe

Déplacement en train

Transport de la gare de Berthoud (Burgdorf) par des véhicules de la troupe

Olten dép. 0836 (Zurich dép. 0758, Bâle dép. 0803)

Berthoud arr. 0906

Berne dép. 0850 (S44) 0907 (Lausanne dép. 0745, Brigue dép. 0749)

Berthoud arr. 0908 0919

Si vous avez encore à votre domicile des objets ou des documents que vous souhaiteriez remettre à l'Association du musée suisse de l'armée, à l'attention de la Fondation HAM, vous pouvez les apporter à l'assemblée. Vous pourrez également nous faire parvenir ce matériel par la poste, à l'adresse de l'association, ou prendre contact avec le premier vice-président, Henri Habegger (directeur de la Fondation HAM), qui organisera un transport.

On cherche: spécialiste des relations publiques

L'Association du musée suisse de l'armée cherche un responsable du dicastère des relations publiques. Vous êtes responsable de la publicité, des manifestations, des relations avec les médias, de la présentation de l'association, de l'Internet et du bulletin de la VSAM. Le responsable des relations publiques est en outre membre du comité de la VSAM. Connaissez-vous une personne apte à endosser cette fonction ou êtes-vous personnellement intéressé(e)? Si c'est le cas, contactez le président de la VSAM.

Impression

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse. Editeur: Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoune
Rédaction: Hugo Wermelinger, h.wermelinger@armeemuseum.ch

Photographie de couverture: Cuisine roulante 1880. Texte de la légende originale sous l'illustration: Cuisine roulante. Chaque batterie de campagne est équipée d'une cuisine roulante. Celle-ci est aménagée de manière à pouvoir cuire, même en marche, les aliments qui seront distribués sitôt à l'arrivée au cantonnement.

Invitation

à la 31^e assemblée ordinaire des membres

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la 31^e assemblée ordinaire des membres de la VSAM. Nous nous retrouverons à partir de 09h30 au cantonnement de la troupe dans l'ex-PAA de Berthoud. Le début de l'assemblée est fixé à 10h15. Vous trouverez à la page 2 des indications concernant le déplacement. Nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription, afin que nous puissions préparer correctement cette manifestation.

Comme l'année passée, les participants francophones disposeront d'une traduction simultanée.

Après l'assemblée, nous prendrons ensemble le repas de midi. Les coûts du café de bienvenue avec croissants et du repas de midi avec les boissons (y compris le vin), le dessert et le café s'élèvent à Fr. 25.-.

L'après-midi, il sera possible de visiter des parties de notre collection et de l'infrastructure d'exploitation à Berthoud. Vous recevrez sur place des informations plus détaillées au sujet du programme de la visite. J'espère que vous serez nombreux à donner suite à notre invitation et je me réjouis de vous rencontrer à l'assemblée des membres.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Paul Müller, président de la VSAM

Ordre du jour

1. Salutations
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des membres de 2008 (Bulletin 2/08 de la VSAM)
4. Rapport annuel 2008 de la VSAM
 - a) compléments du président
 - b) compléments des chefs de ressorts
 - c) discussion / adoption
5. Fondation Matériel historique de l'armée suisse
 - a) information par le président du conseil de fondation
 - b) information par le directeur de la Fondation HAM
6. Finances
 - a) comptes annuels 2008
 - b) rapport des vérificateurs pour 2008
 - c) adoption / décharge du comité
7. Elections
 - a) réélection de membres du comité
 - b) élection de l'organe de révision
8. Programme 2009
 - a) activités
 - b) budget 2009
 - c) discussion / adoption
9. Propositions
10. Divers

Préambule

du délégué du DDPS au matériel historique de l'armée

Chers membres de la VSAM,
chères lectrices, chers lecteurs,



Il y a maintenant bientôt deux ans qu'on m'a confié la tâche, en qualité de délégué du DDPS au matériel historique de l'armée, d'élaborer avec l'aide d'une équipe de projet représentative des

milieux concernés un concept de collection du matériel historique de l'armée et de concrétisation de cette collection.

Lorsque nous avons commencé le travail, beaucoup de choses n'étaient pas claires. La seule certitude était que je pouvais compter sur des alliés fiables au sein de la VSAM – notamment sur Henri Habegger – qui s'étaient battus depuis des années avec énormément d'engagement pour sauvegarder la «collection systématique», sans égale et très précieuse sur le plan culturel et historique, et ceci malgré des conditions parfois fort difficiles. De nombreux partisans de cette collection ont fourni un soutien efficace à l'élaboration des concepts et à la préparation de leur mise en œuvre, et même la plupart des personnes tout d'abord sceptiques sont maintenant devenues des alliés solides.

Lorsque je réfléchis aux éléments déterminants du succès de ce projet, je constate qu'il s'agit sans nul doute, en première ligne, du soutien sans réserve du conseiller fédéral Samuel Schmid et du Secrétariat général du DDPS. La surveillance du projet, composée des chefs de la BLA, de l'EM plan A, de la Bibliothèque militaire à la Guisanplatz et

d'armasuisse Immobilier ainsi que du remplaçant du CdA, s'est également engagée intensément, sous la direction du remplaçant du secrétaire général, et a pris rapidement des décisions claires. Finalement, l'équipe de projet interdisciplinaire placée sous la direction externe de Thomas Martin était composée de spécialistes du DDPS disposant des compétences requises pour le travail de détail, qui ont eux aussi fait preuve d'un remarquable engagement. Je remercie chaleureusement toutes ces personnes pour la collaboration efficace.

La responsabilité générale du matériel historique de l'armée suisse est reprise, maintenant, par le Service central qui sera dirigé tout d'abord par Marcel Rosch – un allié de la première heure! Le 1^{er} avril 2009, il transmettra la direction opérationnelle à Jürg Reusser. Il appartient maintenant aux prestataires, c'est-à-dire principalement à la Fondation HAM créée par la VSAM, de faire l'important travail de détail requis et de classer la collection du matériel historique de l'armée suisse, de la compléter, de l'entretenir et de la développer ainsi que de trier le matériel excédentaire. Je souhaite à tous les responsables plaisir et succès à l'accomplissement de cette tâche exigeante!

Le fait que la précieuse collection de matériel historique de l'armée suisse soit désormais sauvegardée à long terme et que j'aie pu faire la connaissance d'un si grand nombre de personnalités dans le courant de ce projet m'indemnice largement pour les 180 jours de travail bénévole que j'aurai fournis pour le DDPS.

Martin Huber

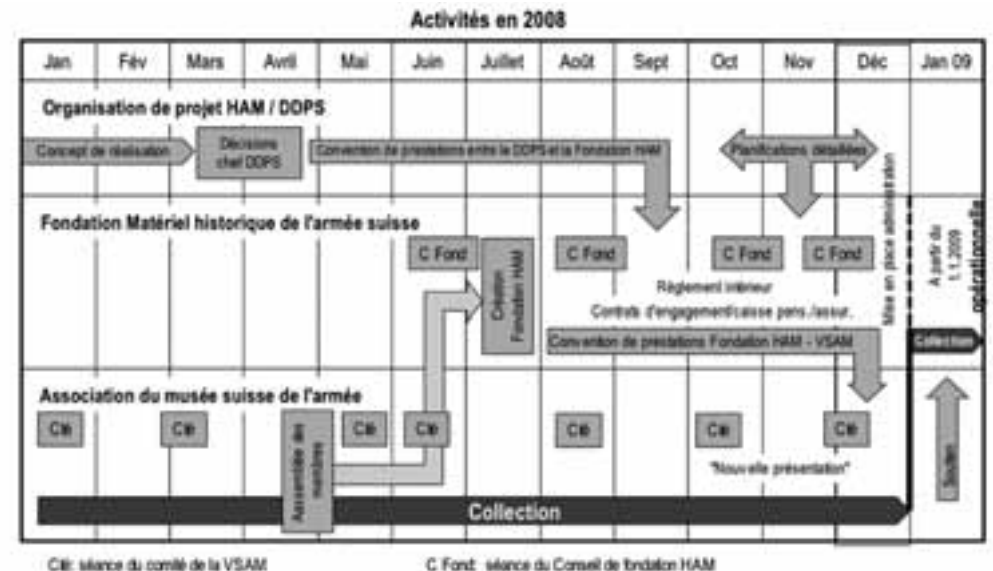
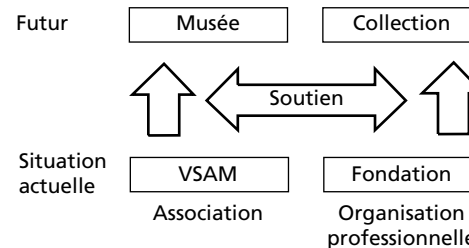
Rapport du président pour l'année

Mesure décisive

2008 est une année particulièrement réjouissante dans l'histoire de notre association. La création de la Fondation du matériel historique de l'armée (HAM) est d'une importance décisive pour notre activité.

La création de la Fondation du matériel historique de l'armée, le 23 juillet 2008, par l'Association du musée suisse de l'armée, signifie qu'une organisation professionnelle veillera désormais à la collection optimale du matériel historique, externalisée par le DDPS. De son côté, la VSAM soutient avec ses nombreux collaborateurs volontaires les travaux de la Fondation et se concentre sur la réalisation d'un musée de l'armée. Les décisions ont été prises, mais leur concrétisation va durer encore des années.

2008 aura été l'année des préparatifs, de la création et de la mise en place de la Fondation HAM (voir la figure «activités 2008»).





Après la décision de principe du chef du DDPS du 4 avril 2008, l'assemblée des membres du 26 avril 2008 a décidé de créer la Fondation HAM. La cérémonie officielle de signature de l'acte notarié s'est déroulée le 23 juillet 2008, à l'hôtel de ville de Thoune, en présence de nombreux invités. Le 16 septembre 2008, j'ai signé la convention de prestations qui règle la collaboration entre le DDPS et la Fondation HAM, si bien qu'il a été possible de procéder à la concrétisation de la Fondation jusqu'à la fin 2008. Les activités ont porté sur de nombreux contrats de travail, l'élaboration de toute une série de documents, la conclusion de contrats avec des caisses de pensions et de polices d'assurance, ainsi que sur la mise en place de l'administration. La collaboration avec l'association est réglée dans une convention de prestations. Depuis le 1^{er} janvier 2009, nous sommes pleinement opérationnels. Ainsi, la responsabilité de la collection a été transférée de la VSAM à la Fondation HAM. L'énorme volume de travail à accomplir a nécessité sept séances du comité de la VSAM et cinq séances du Conseil de fondation, de même que la collaboration active au sein de l'organisation de projet HAM et un immense engagement de toutes les personnes concernées.

Information sur la Fondation HAM

Vous avez trouvé dans les bulletins d'information 2/08 et 3/08 des informations très

détaillées sur la structure de la Fondation. A l'avenir, nous vous informerons régulièrement dans le bulletin d'information sur les progrès de la Fondation HAM. Par conséquent, je ne ferai ici qu'une brève récapitulation de l'essentiel:

Fondateur:

Association du musée suisse de l'armée.
Capital de fondation: Fr. 50 000.–.

Date de la fondation:

Le 23 juillet 2008; opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2009.

But de la Fondation:

La Fondation promeut et sauvegarde la conscience des aspects culturels et historiques de l'armée suisse. La Fondation saisit, documente, restaure, conserve et entretient le matériel de l'armée suisse que lui confie le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), l'Association du musée suisse de l'armée et, exceptionnellement, des tiers. La Fondation garantit à toutes les personnes intéressées la possibilité d'accéder à la collection historique.

Bases légales et autres bases:

- Loi sur la promotion de la culture
- Loi sur les musées

- Loi sur l'armée et l'administration militaire (révision 09)
- Ordonnance sur le matériel de l'armée OMat
- Directives sur le matériel de l'armée WAMAT
- Concept de collection pour le projet HAM DDPS
- Concept de mise en œuvre du projet HAM DDPS
- Convention de prestations entre le DDPS et la Fondation HAM.

Documents de la Fondation:

- Acte de fondation
- Inscription au Registre du commerce
- Décision de surveillance de la Fondation par la Confédération
- Règlement d'organisation et règlement intérieur de la Fondation HAM
- Contrat d'affiliation à PUBLICA
- Contrats d'assurances de personnes et de choses (La Bâloise et Allianz)
- Convention de prestations entre la Fondation HAM et la VSAM.

Conseil de fondation:

Paul Müller (président), Hannes Wettstein (vice-président), Ursula Haller, Fred Heer, Stefan Schaefer et Matthias Senn.

Directeur:

Henri Habegger.

Collaborateurs et collaboratrice:

Andreas Bärtschi, Heinz Bhend, Michiel Brunott*, Rolf Grünenwald (à partir du 1.5.09), Markus Habegger, Rolf Hediger, Vania Keller, Andreas Laubacher, Max Martin* (à partir du 1.7.09), Karl Moser* (à partir du 1.4.09), Christian Sigrist, Fritz Steuri, Antonin Tarchini, Roland Thommen, René Tschäppät* (à partir du 1.5.09).

*Postes pour une période transitoire d'au moins trois ans

Infrastructure:

- Site de Thoune: ancienne régie des chevaux à Thoune avec environs, pour la plus grande partie de la collection.
- Site de Berthoud: halles 1 et 3 avec accès à l'emplacement de l'ex-PAA de Berthoud pour les véhicules à roues et les chars; ateliers et autres infrastructures d'entente avec la BLA.

Des surfaces restent par ailleurs à disposition de la collection aux emplacements suivants:

Sur le site de Thoune

- Collection de véhicules blindés historiques auprès de la formation d'application des chars et de l'artillerie (halle d'exposition MKII et plein air). La solution définitive d'affectation de la halle d'exposition sera fixée dans le cadre du concept d'affectation de Thoune.



- Collection d'armes chez RUAG LS (ex-collection fédérale de modèles).
- Dépôt extérieur et place de transbordement à l'arsenal de Seftigen ou à un autre emplacement adéquat (aussi longtemps que nécessaire).

Sur le site de Berne

- Collection de harnachements et de chars et chariots (exposition au centre équestre, ex-dépôt fédéral des chevaux de l'armée DFCA, droit de superficie jusqu'en 2025).

Sur le site de Walenstadt

- Collection d'armes du centre d'instruction des Forces terrestres AZH.

Calendriers:

Les infrastructures prévues peuvent être reprises de manière échelonnée entre 2008 et 2011, puis des mesures de transformation seront réalisées environ jusqu'en 2013 pour satisfaire nos besoins. Cette période transitoire d'environ 5 ans est nécessaire en raison des importants transferts et de la budgétisation.

Finances:

Les dépenses, notamment les charges de personnel, sont indemnisées conformément à la convention de prestations conclue avec le DDPS. Le montant annuel total des dépenses est d'environ 2,5 mio fr. Les coûts complets, c'est-à-dire y compris les loyers

sans incidences financières, etc., représentent approximativement le double. Le travail ciblé et le soutien de la VSAM et de ses nombreux volontaires permettent au DDPS de faire d'importantes économies.

Collaboration entre la Fondation HAM et la VSAM

La collaboration entre la Fondation et l'association est régie dans une convention de prestations commune. Il s'agit notamment de la représentation mutuelle dans les organes dirigeants, à savoir le Conseil de fondation, d'une part, et le comité de la VSAM, de l'autre. Le président de la VSAM siège dans le Conseil de fondation, et le directeur de la Fondation au sein du comité de la VSAM. La Fondation a besoin des nombreux collaborateurs volontaires de l'association. Leur travail n'est pas rémunéré, mais ils reçoivent de la Fondation une indemnité pour les repas, les frais de voyage et, si nécessaire, les nuitées. La VSAM assume des tâches importantes pour la Fondation en ce qui concerne les visites, les expositions et les travaux de relations publiques. La vente d'insignes et de livres reste la tâche exclusive de l'association.

Adaptations nécessaires de la VSAM

Dans certains domaines, l'organisation du comité de la VSAM doit être adaptée en fonction des nouveaux besoins. Comme membre du comité, Henri Habegger, pre-

mier vice-président et directeur de la Fondation, se concentrera en première ligne sur le recrutement et l'engagement des collaborateurs volontaires ainsi que sur les visites et les expositions.

Les contrats d'assurances de personnes et de choses dont dispose la VSAM doivent être adaptés à la nouvelle situation. Aucune modification des statuts de la VSAM ne s'impose toutefois.

Nouvelle présentation de la Fondation HAM et de la VSAM

La nouvelle situation requiert une présentation commune de la Fondation HAM et de la VSAM. L'objectif pour les logos était, d'une part, d'afficher avec le graphisme la parenté entre la Fondation et l'association et, d'autre part, d'y faire figurer le texte complet et les abréviations. Les nouveaux logos ont été développés en collaboration avec la société Stoll, Traber et Partner SA.

Le bulletin d'information de la VSAM continuera de paraître, mais il contiendra, dorénavant, également un compte rendu des activités de la Fondation HAM et au sujet de la collection.

Un site Internet commun est prévu. Qu'il tape www.musee-armee.ch ou www.stiftung-ham.ch, le visiteur arrive sur le site Internet commun. De la page d'accueil, des liens redirigent vers la VSAM ou la

Fondation HAM. Faites un essai – le nouveau site Internet est en ligne!

Nos activités courantes

Parallèlement à la mise en place de la Fondation HAM, il a fallu accomplir les travaux courants et prendre de nombreuses mesures en rapport avec les nouveaux concepts de collection. La prise en charge du matériel n'a été possible que grâce à l'immense travail fourni par le personnel de l'association et par les nombreux volontaires. Des groupes de travail de volontaires sont pratiquement à l'œuvre en permanence. A plusieurs reprises, des travaux de grands groupes de volontaires (de 4 à 20 personnes) s'étendant sur 2 à 4 jours ont été organisés comme journées d'action. De plus, 10 militaires ont fait leur cours de répétition chez nous.

Plusieurs entrepôts externes ont déjà pu être vidés dans le cadre des nouveaux concepts d'infrastructures. Un important matériel excédentaire, composé principalement de pièces d'équipement personnel, a été entreposé au PAA de Berthoud en vue de sa remise à des musées et à des collectionneurs. Quelque 200 fourgons ont été transférés de sites extérieurs à Berthoud.

Nous avons repris le solde de l'importante collection militaire de notre membre fondateur décédé Jakob Kläsi. La reprise de l'ensemble de la collection militaire du Technorama Winterthur est pratiquement



Compte de profits

du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008

terminée, et celle de l'exclusive collection Reinhard Dünki a commencé.

Près de 3000 personnes ont découvert des parties de la collection à l'occasion d'une centaine de visites guidées. Il s'est notamment agi de la visite de toutes les recrues de la place d'armes de Thoune, instituée l'année passée, dans le cadre d'une soirée d'accueil. Parmi les visiteurs, mentionnons les Conseils communaux de Thoune et de Steffisburg, le 3 novembre 2008 (voir le bulletin 3/08).

Remerciements

Nous pouvons tirer le bilan d'une année très réussie. Nous avons atteint aujourd'hui un niveau auquel j'aurais difficilement cru il y a une année. Par conséquent, j'attache beaucoup d'importance à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès. Je remercie notamment le chef du DDPS, qui a soutenu nos activités en faisant preuve d'une grande prévoyance. J'exprime des remerciements tout particuliers à Martin Huber, délégué du DDPS au matériel historique de l'armée, qui a fait avancer le projet avec un exceptionnel dynamisme. Nous avons tiré parti de cet élan! Nous exprimons aussi notre gratitude à l'organisation de projet, avec tous les services concernés du DDPS, notamment l'Etat-major du remplaçant du CdA, l'Etat-major de planification de l'armée, la Base logistique de l'armée et armasuisse.

Je remercie mes collègues du comité de la VSAM et du Conseil de fondation HAM pour leur soutien efficace, notamment Henri Habegger, qui a fourni un immense travail comme premier vice-président de la VSAM et nouveau directeur. Je remercie ensuite notre personnel et tous les volontaires. Ils sont l'âme de notre association! Finalement, je remercie naturellement tous les membres de notre association pour leur soutien.

Paul Müller, président



		Budget	Ecart
RECETTES			
Cotisations des membres et dons	92 986.60	110 000.00	-17 013.40
Cotisations des membres à vie	1 160.00	1 000.00	160.00
Intérêts et revenus de capitaux	203.43	150.00	53.43
Shop VSAM	41 376.07	25 000.00	16 376.07
Total des recettes	135 726.10	136 150.00	-423.90
CHARGES			
Administration, charges diverses	36 581.18	42 000.00	-5 418.82
RP, bulletin d'info, Internet, insertions	42 848.71	50 000.00	-7 151.29
Contacts avec des musées militaires	1080.00	1 000.00	80.00
Entretien du fonds	580 202.93	560 000.00	20 202.93
./. Remboursement entretien	-529 900.80	-520 000.00	-9 900.80
Total des charges	130 812.02	133 000.00	-2 187.98
RÉSULTAT			
Total des recettes	135 726.10	136 150.00	-423.90
./. Total des charges	-130 812.02	-133 000.00	2 187.98
Excédent de recettes	4 914.08	3 150.00	1 764.08

Bilan

au 31 décembre 2008

	Exercice précédent		
ACTIFS			
Liquidités	192 152.83	111 748.07	109 970.87
Avoirs impôt anticipé	209.27	138.08	73.22
Avoirs auprès de tiers	43 056.95	189 146.98	221 112.15
Stock de marchandises	1.00	1.00	1.00
Actif circulant	235 420.05	301 034.13	331 157.24
Fonds	1.00	1.00	1.00
Actif immobilisé	1.00	1.00	1.00
Total des actifs	235 421.05	301 035.13	331 158.24
PASSIFS			
Engagements envers des tiers	86 950.00	95 510.25	127 909.95
Provision pour entretien des expositions	15 000.00	15 000.00	15 000.00
Fonds ASEAA Zurich	0.00	11 967.91	11 967.91
Capital étranger	101 950.00	122 478.16	154 877.86
Fonds liés:			
• charges de planification à titre onéreux	99 200.00	147 000.00	144 000.00
• garantie du patrimoine du musée	29 356.97	29 280.38	29 205.15
Excédent de recettes	4 914.08	2 276.59	3 075.23
Capital propre	133 471.05	178 556.97	176 280.38
Total des passifs	235 421.05	301 035.13	331 158.24

Budget

du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009

	Budget	2007	Ecart
RECETTES			
Cotisations des membres et dons	100 000.00	92 986.60	7 013.40
Cotisations des membres à vie	1 000.00	1 1600.00	-160.00
Dons à l'affectation liée	0.00	0.00	0.00
Intérêts et revenus de capitaux	150.00	203.43	-53.43
Shop VSAM	20 000.00	41 376.07	-21 376.07
Total des recettes	121 150.00	135 726.10	-14 576.10
CHARGES			
Administration, charges diverses	42 000.00	36 581.18	5 418.82
RP, bulletin d'info, Internet, insertions	47 000.00	42 848.71	4 151.29
Entretien des expositions et présentations	0.00	0.00	0.00
Contacts avec des musées militaires	1 000.00	1080.00	-80.00
Entretien du fonds	25 000.00	580 202.93	-555 202.93
./. Remboursement entretien	0.00	-529 900.80	529 900.80
Total des charges	115 000.00	130 812.02	-15 812.02
RÉSULTAT			
Total des recettes	121 150.00	135 726.10	-14 576.10
./. Total des charges	-115 000.00	-130 812.02	15 812.02
Excédent de recettes	6 150.00	4 914.08	1 235.92

Cuisines roulantes, cuisines de campagne et fourgons de cuisine de l'armée suisse

1 Remarques préliminaires

Il n'existe, pensons-nous, que peu d'objets ayant vécu une renaissance si marquée dans le domaine civil après leur fin de vie militaire. La cuisine roulante ordonnance 1909 est un de ces cas exceptionnels. D'innombrables organisations et de nombreux particuliers ont fait l'acquisition d'une telle cuisine roulante ou cuisine de campagne et l'utilisent à des occasions très variées. Selon toute vraisemblance, le menu militaire standard «soupe et pot-au-feu» devrait faire partie des succès culinaires de cette cuisine roulante. Un simple coup d'œil sur Internet en recherchant le terme de cuisine roulante met en évidence l'étendue de son application. Les nombreuses offres de vente et annonces de recherche en sont partie intégrante.

Tout cela semble expliquer le désir de nombreux intéressés qui s'adressent à nous pour en savoir un peu plus sur le contexte historique des cuisines roulantes de l'armée. Le but du présent article consiste donc à y donner suite sur la base de nos connaissances actuelles.

Le rassemblement des 200 voitures que compte notre collection à Berthoud nous a donné l'occasion de synthétiser au moins une petite partie des informations disponibles.

2 Petit abrégé du développement des ustensiles de cuisine au sein de notre armée

Le «Règlement général militaire pour la Confédération suisse du 20 août 1817» fixe au § 64: «Toutes les troupes appelées au service fédéral sont équipées, par les arsenaux

cantonaux, des ustensiles de cuisine et de campagne, conformément aux dispositions prescrites par le règlement à cet effet.»

Plus tard, soit le 18 juillet 1843, on édicta un «Règlement sur les effets et ustensiles de campagne et de campement». Il s'agissait des anciens ustensiles pour apprêter les mets en commun.

Le «Règlement sur l'habillement et l'équipement des différentes armes de l'armée fédérale...», adopté par la Diète le 8 août 1843, mentionne dans son § 139 traitant des ustensiles de cuisine du soldat individuel uniquement «un bon couteau de poche, une cuiller, un flacon...». Les marmites individuelles n'étaient donc pas encore prescrites.

En 1852, le «Règlement sur l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale» fixe ceci:

- au § 204, sous la rubrique Observation: «Tout homme, à partir de l'adjudant sous-officier et au-dessous, doit autant que possible être pourvu d'une gamelle individuelle en fer battu et étamé, avec couvercle».
- au § 368, une attribution détaillée des «ustensiles de cuisine et des effets de campagne» est prescrite pour les officiers de l'état-major de bat, pour le petit état-major et pour chaque compagnie.

En 1858, lors de sa séance du 13 novembre, le Conseil fédéral a confirmé l'introduction de la gamelle et a décidé: «Plusieurs Cantons ayant déjà adopté la gamelle individuelle pour leurs troupes, nous nous livrons à l'espoir que les autres Cantons imiteront cet exemple.»

En 1875, la gamelle ronde en tôle d'acier étamée, avec couvercle, est déclarée d'ordonnance. Elle correspond au modèle introduit dans l'armée française.

Dans les années 1870, on a entrepris les premiers essais avec des cuisines roulantes qui donnèrent satisfaction; la nouvelle cuisine récolta l'approbation sans réserve des officiers, des sous-officiers et des soldats. Le Département militaire suisse a apprécié le système comme suit: «En campagne, le système de cuisine en question ne devrait entièrement remplir son but que dans les cas les plus rares; il conviendrait donc d'y ajouter l'équipement actuel, respectivement un second équipement.» A titre d'essai, on avait, suite à la recommandation de la commission fédérale d'artillerie et à l'occasion du rassemblement de troupes en 1877, attribué à la batterie 25 (Argovie) la cuisine roulante type Scherrer. Là aussi, le rapport a été très positif et affirme en substance que «la cuisson individuelle n'a de valeur et d'importance qu'en situation de secours ... Vouloir fonder une subsistance régulière sur la seule marmite individuelle, comme le préconisent certains, reviendrait absolument à sacrifier l'essentiel pour l'accessoire ... Nous terminons en étant persuadés que la cuisine roulante, pour peu qu'elle soit organisée et utilisée de manière intelligente, représente la seule installation de cuisson capable de remplir toutes les fonctions demandées à une cuisine de campagne, et ce au repos comme dans le mouvement, en tenant compte donc de l'économie des forces, du temps, du combustible, de la valeur nutritive et de la qualité des mets.»

Ce n'est qu'en 1880 qu'on attribue à l'artillerie de campagne la cuisine roulante à 2 roues 1880, sur la base des essais effectués en 1877.

Suite à l'arrêt du Conseil fédéral du 11 août 1882, le Département militaire suisse a édicté, le 22 février 1884, une «Prescription sur les ustensiles de cuisine de l'infanterie» qui a remplacé les anciens ustensiles introduits en 1843. Le transport de ces ustensiles de cam-

pagne s'effectuait au moyen de voitures de réquisition.

C'est également en 1882 qu'intervint l'introduction de la nouvelle gamelle d'ordonnance 1882 de forme ovale (plate d'un seul côté) en tôle d'acier étamée, avec couvercle. Pour l'infanterie, il s'agissait d'un modèle d'une capacité de 2,7 litres et, pour la cavalerie, d'un modèle de 1,6 litre.

En 1887, intervint l'introduction, pour la cavalerie, des «forges de campagne de cavalerie, servant aussi de cuisines de campagne». Dans les années 1898 et 1902, ces forges-cuisines de campagne sont également attribuées aux compagnies de mitrailleurs à cheval (Maxim), à l'état-major de l'armée et aux états-majors des corps d'armée.

En 1898, dans le cadre du remaniement de l'ensemble de l'équipement personnel, on a introduit la marmite individuelle (la gamelle dont la forme de base est restée inchangée jusqu'à nos jours) en aluminium avec une capacité de 2,7 litres.

En 1903, dans le cadre de l'équipement de l'artillerie de campagne avec des pièces à recul, on réorganise également l'ensemble de l'attribution des voitures. Ce réaménagement comprend également la cuisine avec le chariot à ustensiles (à la fois forge et cuisine) attelé à 6 chevaux, ainsi que la cuisine dite chariot de batterie, tous deux d'ordonnance 1903.

Entre 1905 et 1909, plusieurs armées (dont l'allemande, la française et l'autrichienne), fortes d'expériences faites à la guerre, avaient discuté de l'introduction d'une cuisine roulante telle que l'armée suisse l'avait déjà réalisée en 1880, 1887 et 1903. De toute évidence, l'armée russe avait, elle aussi, introduit plusieurs modèles de cuisines roulantes qui ont été soumis, avec d'autres, à des essais en Autriche en 1905. Par la suite, la Suisse a également testé plusieurs modèles de l'entreprise Werner & Pfleiderer, Vienne. On a aussi testé une variante de cui-

sine roulante des ateliers fédéraux de construction à Thoune (A+C) avec une chaudière tournante, constituée de trois parties. C'est finalement en 1909 que la version améliorée du chariot de batterie 03 des ateliers fédéraux de construction a été privilégiée.

Avec l'arrêté fédéral du 10 décembre 1909 intervient l'introduction de la cuisine roulante 1909 auprès de l'infanterie, des troupes du génie et des états-majors supérieurs des troupes. Cette cuisine roulante a été construite avec deux chaudières de 110 litres chacune et, plus tard, on l'a en partie équipée de deux chaudières de 70 litres.

Selon l'arrêté du Conseil fédéral du 26 janvier 1912, l'autocuiseur modèle 1912 est déclaré d'ordonnance pour les troupes de montagne, les mitrailleurs d'infanterie montés, les pionniers et les troupes sanitaires. C'est également en 1912 que les chariots de batterie et le chariot à ustensiles, tous deux d'ordonnance 1912, sont introduits pour les groupes d'obusiers de campagne nouvellement constitués.

En 1916, on créa un fourgon de cuisine normé basé sur le char normal à pont (de montagne) qui n'était toutefois pas équipé d'une chaudière et ne comprenait que le matériel de cuisine.

Pour les troupes dont la subsistance exigeait moins de matériel, on engageait de cas en cas un chariot de cuisine.

Les équipements de cuisine des troupes de montagne étaient bâtées sur un «animal de caisses de cuisine».

En 1939, on a introduit le fourneau 1939 et son équipement, le tout étant destiné à être installé de manière improvisée sur des camions.

En 1942, on a introduit la remorque de cuisine 1942 tractée par un véhicule à moteur.

En 1957, on a introduit le brûleur à benzine pour les autocuiseurs de 15 et de 25 litres.

C'est ainsi qu'on a remplacé l'alimentation à feu des grilles des caisses de cuisine.

En 1973, la corbeille de cuisine d'unité a été remplacée par la caisse de cuisine d'unité 73.

Avec le programme d'armement 2005, un assortiment de matériel complet est introduit pour le service de la subsistance. C'est ainsi que le matériel de cuisine ancien est presque entièrement remplacé par du matériel nouveau respectant les prescriptions modernes en matière d'hygiène.

3 Désignations des cuisines mobiles

Suivant l'emploi des différentes cuisines mobiles au cours des années, on a adopté des philosophies présentant des caractéristiques très différentes. Afin d'en faciliter quelque peu la vue d'ensemble, voici la tentative d'une description systématique et d'une explication des termes:

Terme	Emploi / Signification
...Cuisine roulante...	toujours avec l'emploi de chaudières installées de manière fixe
...Cuisine...	chargé avec une cuisine ou avec du matériel de cuisine également chaudière avec marmite et cheminée
...Forge de campagne...	chargé avec une forge ou équipé d'une forge
...Chariot à ustensiles...	chargé avec divers ustensiles, en partie également avec du matériel de cuisine
...Batterie...	emploi dans l'artillerie
...Fourgon...	voiture hippomobile à deux essieux
...Chariot...	voiture hippomobile à un essieu
...Remorque...	véhicule tracté par un véhicule à moteur
...Caisse de cuisine... ou aussi ...autocuiseur...	contenant chauffant isolant dans lequel on place des récipients avec des mets chauffés au préalable qui terminent leur cuisson sans apport d'énergie supplémentaire
...Animal de caisses de cuisine...	animal de bât chargé de caisses et d'ustensiles de cuisine

4 Cuisines mobiles et description

L'énumération ci-après des cuisines mobiles est fondée sur des règlements officiels, des dessins et des photographies. Quelques contextes et quelques chevauchements demeurent toutefois sans explication parce que, au cours des années, les désignations ont subi des modifications ou ont été interprétées et utilisées de manière différente.

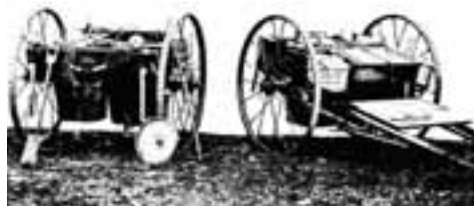
Les caractéristiques des cuisines mobiles énumérées ci-après sont résumées dans un tableau synoptique à la fin de cet article. Comme les différences entre les cuisines n'apparaissent en partie que lors d'un examen approfondi, nous rendons le lecteur attentif aux points les plus importants.

4.1 Equipements avec des chaudières à feu

4.1.1 Cuisine roulante 1880 (appelée aussi chariot de batterie)

Les cuisines de l'entreprise Scherrer à Neunkirch SH, soumises aux essais en 1877, ont été introduites en 1880. Dans les messages du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'obtention de crédits d'acquisition de matériel de guerre pour les années 1882 et 1883, on a demandé des tranches d'acquisition pour ces cuisines roulantes. Ces chariots à deux roues pouvaient être tractés par un seul cheval mais également être accrochés aux fourgons de batterie.

Suite à l'introduction des nouveaux modèles de cuisines roulantes auprès de l'artillerie en 1903, les cuisines roulantes modèle 1880 ont, dès 1905, été attribuées aux troupes sanitaires. Les adaptations matérielles liées à cette nouvelle attribution ont été demandées dans le message du Conseil fédéral du 29 octobre 1904 à l'Assemblée fédérale concernant le budget pour l'année 1905 et ont été accordées. Dès lors, les anciennes cuisines roulantes de batterie ont été appelées cuisines roulantes pour les ambulances. La plupart des cuisines roulantes 1880 ont disparu des états avec l'Organisation des troupes 1924.



Cuisine roulante, ordonnance 1880

4.1.2 Forge-cuisine de campagne de cavalerie, modèle 1887/93

Comme les voitures disponibles étaient estimées trop lourdes pour suivre la cavalerie, le budget des acquisitions de matériel de guerre pour l'année 1886 apporta l'acquisition, en vue d'essais, d'une «cuisine de campagne de cavalerie, servant aussi de forge». La forge-cuisine de campagne présentait deux parties et se composait d'un avant-train (comme celui de l'artillerie) et d'une voiture accrochée sur laquelle on chargeait la forge de campagne et, à l'arrière, une chaudière fixe en deux parties avec chacune une capacité d'environ 50 litres. En raison de son poids, la forge-cuisine de campagne devait être tirée par un attelage à quatre chevaux. Le matériel ayant fait ses preuves au cours des essais, les budgets pour l'acquisition de matériel de guerre des années 1887 et 1888 ont permis l'achat des 24 forges-cuisines nécessaires à l'équipement de tous les escadrons de l'élite. Cette voiture est restée attribuée à la cavalerie de l'élite jusqu'à l'Organisation

de troupes 1924 et a ensuite vécu plusieurs affectations, par exemple dans les détachements mobiles de fourniture de chevaux et à l'infirmerie pour chevaux malades.



Forge-cuisine de campagne de cavalerie, modèle 1887/93

4.1.3 Chariot de batterie 03

Dans le cadre du réaménagement de l'ensemble de l'équipement de l'artillerie de campagne avec des pièces de 7,5 cm à recul, toutes les batteries de pièces de 7,5 cm ont été équipées de nouvelles voitures de cuisine, à savoir le chariot de batterie 03. Cela a été réalisé suite au message du Conseil fédéral du 1^{er} mai 1903 concernant le nouvel armement de l'artillerie.

Outre les deux chaudières d'une capacité de 70 litres chacune fixées à l'arrière, le chariot de batterie comprenait le matériel suivant: 32 garnitures de ferrage, la forge de campagne, des outils de forge, des huiles et des graisses, des outils pour les artisans, des articles de réserve, une caisse avec des cartes de tir, une caisse de vétérinaire, l'équipement de cuisine, et à l'engagement, en plus, la subsistance nécessaire pour la journée en cours. La planche de travail (planche à viande), visible sur l'illustration, qu'on accrochait à la roue arrière est chargée sur le chariot.

On reconnaît bien le chariot de batterie 03 grâce à la tôle de protection fixée à proximité immédiate des chaudières, aux deux caisses de matériel disposées des deux côtés sous le pont de la voiture et aux cerceaux de bâche longitudinaux fixés des deux côtés avec leurs traverses.



Chariot de batterie, ordonnance 1903

4.1.4 Cuisine roulante 1903

A l'exception d'un état de détail portant le numéro K 39.4 (antérieurement K.46), nous n'avons jusqu'à ce jour pas trouvé de documentation concernant la cuisine roulante 1903 équipée de deux chaudières de 80 litres. Nous déplorons là une lacune dans nos informations.

Peut-être ne s'agit-il que d'une désignation différente du chariot de batterie 03, mais cela ne correspondrait pas aux indications (en litres) des volumes des chaudières.

4.1.5 Chariot à ustensiles pour troupes d'aérostiers

A l'heure actuelle, nous ne disposons que de l'illustration ci-après, sans autre commentaire, du chariot à ustensiles pour troupes d'aérostiers. Selon la numérotation des illustrations des ateliers fédéraux de construction, cette voiture se situe dans le temps juste avant le chariot de batterie modèle 03 auquel ressemble beaucoup sa construction de base. Parmi les différences essentielles, on notera la tôle de protection fortement arrondie derrière les chaudières, la chaudière assez haute en comparaison avec d'autres, ainsi que le timon séparé à l'arrière. Sous la partie arrière du pont, on ne trouve que deux caisses de matériel disposées à droite et à gauche. Les cerceaux à bâche longitudinaux correspondent au chariot de batterie 03. Nous ne disposons pas encore d'informations détaillées concernant le chargement.



Chariot à ustensiles pour troupes d'aérostiers

4.1.6 Chariot à ustensiles 03

Avec le message du Conseil fédéral du 1^{er} mai 1903 concernant le nouvel armement de l'artillerie, on a également demandé l'introduction d'un chariot à ustensiles attelé à six chevaux (forge et cuisine à la fois) pour les compagnies de parc de l'artillerie de campagne. Le chariot à ustensiles 03 a également été attribué aux groupes d'obusiers de campagne (1912 avec les ob 12 cm ord. 1912) et aux groupes d'obusiers lourds de campagne (1916 avec les ob 15 cm ord. 1916) constitués plus tard.

Outre les deux chaudières d'une capacité de 70 litres chacune fixées à l'arrière, le chariot à ustensiles comprenait le matériel suivant: équipement de cuisine, forge de campagne, enclume et base d'enclume, matériel de ferrage, outils pour artisans, corbeille avec des réserves pour le train, caisse de vétérinaire. On reconnaît bien le chariot de batterie 03 grâce à la tôle de protection fixée directement à proximité immédiate des chaudières, aux deux caisses de matériel disposées des deux côtés sous le pont de la voiture et aux trois cerceaux (de bâche) de traverse.

Plus tard, le chariot à ustensiles a également été employé par des compagnies de parc de l'infanterie, mais avec un équipement différent.



Chariot à ustensiles, modèle 1903

4.1.7 Cuisine roulante, modèle 1909

Après que l'artillerie (en 1880, avec renouvellement en 1903) ainsi que la cavalerie (en 1887) eurent été équipées de cuisines roulantes, l'infanterie demanda également à en bénéficier. Comme on estimait disposer de suffisamment de savoir-faire après les acquisitions en 1903 des chariots de batterie et des chariots à ustensiles, on a chargé le service technique militaire de construire une cuisine roulante à quatre roues attelée à deux chevaux. En décembre 1906, les ateliers fédéraux de Thoune ont pu présenter deux projets pour cette cuisine roulante de compagnie, l'une avec une voie de 110 cm, l'autre avec une voie de 128 cm. Toutes deux étaient équipées de chaudières de 100 litres. Les deux prototypes ont été délivrés en vue d'essais à la fin du mois de juillet 1907. En août 1907, le Département militaire a engagé une commission pour trouver des réponses à la question des cuisines roulantes et des voitures en général. Outre les produits de l'A+C Thoune, cette commission en a également examiné un de l'entreprise Werner & Pfleiderer, à Vienne, mais elle a rendu une appréciation négative sur ce dernier. Après plusieurs essais, la commission a décidé à l'unanimité de proposer l'introduction de la cuisine roulante de compagnie présentée par l'A+C Thoune. Celle-ci était équipée d'une chaudière suspendue en balance avec deux marmites d'une capacité de 110 litres chacune, sans cheminée, avec une voie de 120 cm et un poids total de 1200

kg (entièrement chargée). Elle a donc été proposée dans le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale du 12 octobre 1909 sur l'introduction de cuisines roulantes auprès de l'infanterie, des troupes du génie (sapeurs et pontonniers) et des états-majors supérieurs de la troupe. En tout et pour tout, il s'agissait de 460 cuisines roulantes pour un montant de Fr. 1 242 000.-. L'acquisition a ensuite été effectuée sur les budgets 1910 et 1911.

La cuisine roulante était chargée avec des ustensiles de cuisine, des vêtements pour l'équipe de cuisine ainsi que, à l'engagement, avec la subsistance pour la journée en cours.

On avait apposé l'inscription «soupe, viande» sur la chaudière de gauche en direction de marche. Ainsi pouvait-on empêcher que la chaudière de droite prévue uniquement pour l'eau et le thé soit salie par les résidus inévitables de mets préparés avec de la graisse. La cuisine roulante 09 ne disposait pas d'une armature de cerceaux mais uniquement d'une bâche. La tôle de protection contre les chaudières était fixée directement derrière le pont de chargement.

La cuisine roulante 09 a vécu des attributions changeantes dans l'armée jusqu'à l'élimination d'une grande partie au cours de la grande motorisation de l'armée dans le cadre de l'Organisation des troupes de 1951. Certains exemplaires ont ensuite continué à être employés auprès de quelques troupes sédentaires ainsi que des organisations de la Protection civile. Dans le cadre de son emploi au sein de la Protection civile, on a fréquemment apporté des modifications à la cuisine roulante 09, par exemple des superstructures pour placer des récipients supplémentaires.

Dans la documentation disponible, on trouve également, avant ou dès 1928, des cuisines roulantes 09 équipées de 2 chaudières de 70 litres chacune. Comme on ne trouve pas de documentation relative à une telle acquisition mais que, de toute évidence, des cuisines roulantes 09 équipées de ces chau-



Cuisine roulante, modèle 1909

dières plus petites étaient à l'engagement, il faut admettre la possibilité qu'une partie des cuisines roulantes 09 aient, suite à l'usure des chaudières originales de 110 litres, été équipées de chaudières de 70 litres provenant d'autres fourgons ou qu'elles aient été nouvellement fabriquées.

4.1.8 Chariot de batterie, ordonnance 1912

Avec l'introduction des obusiers de 12 cm de campagne ord. 1912, on a procédé, pour ces batteries, à une nouvelle exécution de ces chariots de batterie.

Il s'agissait là d'un développement des modèles antérieurs du chariot de batterie.

Outre les deux chaudières d'une capacité de 70 litres chacune fixées à l'arrière, le chariot de batterie comprenait le matériel suivant: roues de rechange pour les pièces et les voitures, équipement de cuisine, matériel de campement, caisse de cordonnier, caisse de tailleur, caisse de vétérinaire, caisse avec des cartes de tir et matériel de nettoyage. Cette voiture était équipée de trois cerceaux de traverse reposant sur un support longitudinal. La tôle de protection était fixée immédiatement derrière les chaudières.

Nous ne disposons pas de plus amples informations relatives à d'autres emplois et à l'élimination de ce modèle.



Chariot de batterie, ordonnance 1912

4.1.9 Cuisine modèle 1939

La cuisine modèle 1939 a été développée pour satisfaire les exigences relatives aux cuisines roulantes destinées à être fixées sur les ponts de camion ainsi que pour l'emploi en conditions stationnaires. Elle était équipée de deux chaudières de 110 litres chacune ainsi que de deux réservoirs à eau chaude de 47 litres chacun. Pour des raisons d'hygiène, l'emploi de l'eau chaude était interdit pour apprêter des mets et des boissons.

Les indications relatives au fabricant de cette chaudière nous font encore défaut.



Prescription du 23.12.1939 du service technique militaire relative à l'emploi de la cuisine modèle 1939

4.1.10 Remorque de cuisine modèle 1942

Avec la motorisation croissante de l'armée avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, les voitures hippomobiles ne répondaient plus aux exigences de la mobilité. L'emploi de circonstance de la cuisine 1939 sur le pont de camions ne suffisait plus. C'est ainsi qu'une version de remorque de cuisine modèle 1942, à pneus, développée par l'entreprise Burkhardt & Cie à Berthoud, a été introduite. A la base de ce développement se trouvait l'installation fixe de ladite cuisine 1939. Les ustensiles généraux pour la cuisine étaient, le plus souvent, chargés dans le panier de cuisine d'unité.

La remorque de cuisine modèle 1942 était principalement utilisée dans l'artillerie. Mais comme elle ne donnait pas satisfaction à l'engagement (interdiction d'utiliser le fourneau pendant la marche et beaucoup de personnel nécessaire à la mise en place), l'artillerie a, dès l'introduction en 1957 du brû-

leur à benzine, adopté principalement ce système de cuisson. Par la suite, la remorque de cuisine 42 a avant tout été attribuée aux troupes de soutien comme remorque-triperie pour les animaux de boucherie. Les deux versions ne se distinguaient que par leur attribution, par leur engagement et donc par l'équipement chargé.



Remorque de cuisine modèle 1942 (et remorque-triperie)



Cuisine modèle 1939 à l'arrière de la remorque de cuisine 1942

4.2 Equipements de cuisine sur des moyens de transport

4.2.1 Fourgon de cuisine, ordonnance 1916

Le fourgon de cuisine ordonnance 1916 était basé sur le fourgon pour ponts (de montagne) et était normalement chargé, outre l'équipement de la voiture, avec quatre autocuiseurs, un panier de cuisine d'unité, un panier à viande, deux planches de paquage avec l'équipement de cuisine et divers ustensiles de cuisine.

Le fourgon de cuisine ordonnance 1916 était en partie équipé d'un cerceau de bâche central longitudinal.

Cette voiture se rencontrait pratiquement auprès de toutes les formations qui ne disposaient pas de leur propre cuisine mobile.



Fourgon de cuisine, ordonnance 1916

4.2.2 Chariot de cuisine

C'est avant tout dans les troupes du génie que le chariot de cuisine était employé en alternance avec le fourgon de cuisine 1916. Il s'agissait d'un chariot normal du train tiré par un seul cheval.

Le chargement normal lié à cet emploi en tant que chariot de cuisine comprenait deux autocuiseurs, une planche de paquage avec l'équipement de cuisine et, au gré de l'engagement, le panier de cuisine de section ou d'unité.



Chariot de cuisine chargé

4.2.3 Animal de caisses de cuisine

Dans les formations de montagne, l'équipement de cuisine était normalement bâti sur un animal dit de caisses de cuisine. La charge comprenait deux caisses de cuisine (contenant la substance pour 50 hommes) ainsi qu'un équipement de cuisine de section.

4.3 Assortiment de matériel 2005 pour le service de la subsistance

- En raison des nouvelles prescriptions en matière d'hygiène et des habitudes alimentaires fortement modifiées, on a, à travers le programme d'armement 2005, entrepris un remaniement global de l'assortiment de matériel pour le service de la subsistance. Le module de base vise les besoins d'une compagnie/batterie. Mais il peut être étendu ou réduit de manière simple et souple, respectivement pour ravitailler un bataillon ou pour couvrir les besoins d'une section. Il comprend les systèmes partiels suivants:
- cuisine mobile sur remorque pour apprêter les repas;
- systèmes de transport avec conteneurs interchangeables pour l'équipement de cuisine, le matériel périphérique et les réserves en vivres ainsi que le matériel de cuisine, principalement assemblé à partir du matériel existant, complété avec des réservoirs d'eau d'une capacité de 1000 litres et des sacs à eau de 20 litres ainsi que d'une installation de traitement d'eau potable;
- distribution de la subsistance au moyen de récipients chauffants ainsi que de nouveaux autocuiseurs pour des groupes plus petits;
- le système peut être engagé indépendamment des infrastructures locales. Les réserves de vivres chargées (en partie réfrigérées) permettent de nourrir 300 personnes pendant 3 jours.



Conteneur interchangeable avec le matériel de subsistance



Équipement de cuisine de section

L'auteur est donc reconnaissant pour toute indication complémentaire, pour tout apport de détails et également pour toute correction. Nous sommes, en particulier, à la recherche d'états de détail et d'autres documentations de base.

Je remercie les spécialistes Alfredo Ravioli et Jürg Burlet pour la vérification du manuscrit et pour leurs nombreuses indications qui m'ont permis d'avancer.

Henri Habegger

5 Remarques finales

Nous avons exploité les informations disponibles et crédibles tout comme nous l'avons fait dans les articles de nos bulletins d'information antérieurs traitant d'autres

domaines de notre collection. En dépit ou, peut-être, précisément en raison du grand nombre de sources en provenance d'époques différentes, nous avons décelé des contradictions que nous n'avons pas encore pu solutionner à satisfaction.



Cuisine mobile sur remorque

Répertoire des sources et de la littérature utilisées

- Règlement militaire général pour la Confédération suisse du 20 août 1817
- Règlement sur l'habillement et l'équipement des différentes armes de l'armée fédérale, fixé par la Diète le 8 août 1843
- Règlement du 18 juillet 1843 sur les effets et ustensiles de campagne et de campement
- Règlement sur l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale de 1852
- Prescription sur les ustensiles de cuisson de campagne de l'infanterie, approuvée par le Département militaire suisse le 22 février 1884, arrêté du Conseil fédéral du 11 août 1882
- Les voitures de l'armée suisse 1882, sur impulsion du Département militaire
- Les voitures de l'infanterie et de la cavalerie suisses, édition officielle (sans date, probablement 1899)
- Les voitures et le matériel des troupes du génie suisses, édition officielle (sans date, probablement 1889)
- Die Entwicklung des Verpflegungs- und Verwaltungsdienstes der schweizerischen Armee, Hptm G. Bühlmann, 1916 (Sig EMB: O 58 A)
- «Un siècle de ravitaillement/100 Jahre Nachschub» Jubiläumsschrift der Schweizerischen Offiziersgesellschaft der Versorgungstruppen 1882–1982

- Bases matérielles et techniques pour le service de l'état-major général, 1928 (antérieurement SECRET)
- Article «Die Kochkiste» de Alfredo Ravioli, instructeur à la retraite des troupes de soutien
- Calendrier de poche pour les soldats suisses (diverses années)
- Collection des états de détail du matériel historique de l'armée suisse
- Collection des fourgons et des remorques du matériel historique de l'armée suisse
- Archives VSAM
- Photos et dessins provenant des archives des anciens ateliers fédéraux de construction Thoune (de nos jours RUAG, Land Systems)
- Feuille fédérale de diverses années (1880–1961), éditions comprenant
 - les messages du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatifs aux budgets
 - les messages du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatifs aux crédits pour l'acquisition du matériel de guerre
 - les rapports du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur sa gestion
 - les arrêtés de l'Assemblée fédérale de la Confédération suisse
- Programme d'armement 2005, texte du message